

Avis de constitution

SOCIETE « PLEIN CIEL TRANSPORT »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan dans la commune de Cocody au quartier Angré à la cité programme 6 villa 57 à coté de l'école primaire rosier programme, Lot 57, Ilot 6

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 09/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PLEIN CIEL TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT PUBLIC ;NEGOCE & DISTRIBUTION ;
COMMERCE GÉNÉRAL.

Et pour la réalisation de l'objet social ci-dessus indiqué, elle effectue :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers, avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée dont l'activité complète ou développe la sienne,
-et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan dans la commune de Cocody au quartier Angré à la cité programme 6 villa 57 à coté de l'école primaire rosier programme, Lot 57,

Ilot 6

Dirigeant(s) Mme OUATTARA KOROTOUMOU (GÉRANT),
Mlle GNONKONTE SAMIRA FELICITE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01011 du 04/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12531/GTCA/RC/2024 du 04/03/2024

